Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	**SAF Huez, M. Gilles SARRET**	**04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90**
Aéronef (type couleur immatriculation)	**b3 noir fsdg ou bleu blanc rouge f vg pilote sarret gilles ou alain mermoud**	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	**irstrea+ ref muzelle**	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
11 08 16	carriere pas de l'ane	lac du pave		1		étude risque naturel montee
~~11 08 16~~	~~venosc~~	~~ref muzelle~~	~~2~~			Voir Autorisation N° 427/2016
12 08 16	lac du pave	carrière pas de l'âne		1		étude risque naturel descente

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☐ accordée ☐ refusée

N° 434 / 2016

à Gap, le 05/08 / 2016

Le Directeur,

Le directeur par intérim

Thierry DURAND

Copie Briançonnais